

**L**e secteur environnemental est particulièrement dynamique en Suisse. En raison de son petit territoire et de sa forte densité de population, la Suisse a dû faire face à des problèmes environnementaux bien avant bon nombre d'autres pays. En conséquence, l'industrie environnementale est devenue un facteur influent de l'économie suisse.

## Profil de secteur

# L'industrie environnementale en Suisse

L'industrie environnementale est particulièrement avancée dans les domaines suivants : traitement des eaux usées, assainissement de l'eau, récupération, recyclage et incinération des déchets, lutte contre la pollution atmosphérique, réduction du bruit, processus intégrés de lutte contre la pollution, assainissement des sols et élimination des boues résiduelles, instrumentation et surveillance, de l'évaluation des risques pour l'environnement et de l'analyse des études d'impact. La rigueur des lois et des règlements adoptés par la Suisse en matière d'environnement a conduit à l'élaboration de nombreux concepts nouveaux et de produits technologiques d'avant-garde dans le domaine de l'environnement, qui font maintenant leur marque sur les marchés du monde.

### De grandes réalisations au chapitre de l'environnement

Petit pays d'environ 40 000 km<sup>2</sup>, la Suisse compte quelque 120 entreprises de fabrication et environ 80 cabinets d'ingénieurs-conseils qui œuvrent dans le secteur de l'environnement. En outre, 300 autres entreprises, essentiellement des PME, fournissent des composants à ce secteur industriel relativement nouveau et hautement spécialisé. Le Bureau fédéral de la

politique économique estime que le chiffre d'affaires annuel total du secteur se situe entre 5 et 6 milliards de francs suisses et que son effectif est d'environ 20 000 personnes. À elle seule, la division de la technologie environnementale de la SWISSMEM (Association de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux) compte 40 entreprises, dont le

ment aux normes environnementales.

La Loi sur la protection de l'environnement et ses mises à jour ultérieures ont renforcé la coopération déjà étroite entre les instituts de recherche environnementale et les entreprises de commercialisation de nouvelles technologies. Les organismes gouvernementaux suisses fournissent une aide aux usines pilotes et aux usines témoins utilisant des technologies vertes et font plus particulièrement la promotion de projets apportant une contribution importante au règlement des problèmes environnementaux.

La recherche en matière de technologies environnementales produit des systèmes de filtration de plus en plus perfectionnés ainsi que du matériel pour le traitement des eaux usées et de l'air vicié visant à réduire les émissions industrielles. Dans les secteurs comme ceux de l'industrie chimique ou de la métallurgie, de nouveaux procédés de production intégrée sont en cours d'élaboration, en collaboration avec les universités. Le Laboratoire fédéral d'essais des matériaux et de recherche (EMPA) étudie les effets sur l'environnement de substances et de procédés, élabore des méthodes pour évaluer les cycles de vie et effectue des analyses environnementales portant sur les activités des entreprises.

### Faits saillants des sous-secteurs Déchets

Chaque année, la Suisse produit 370 kg de résidus urbains mixtes par habitant. En règle générale, les municipalités suisses utilisent divers systèmes d'entreposage en sacs identifiés pour ramasser les ordures ménagères. Bon an mal an, 240 kg de matières usagées par habitant sont ramassés séparément pour être recyclés grâce à un réseau perfectionné de points de ramassage, ce qui porte à 610 kg le total des déchets ramassés. Près de 40 % des résidus urbains solides sont ramassés (p.ex. le verre, les contenants en polyéthylène, le papier, les contenants en fer blanc, etc.).

De plus en plus, les technologies de valorisation des déchets sont utilisées pour incinérer 80 % des résidus urbains mixtes et des boues d'épuration non utilisables, les 20 % restants étant envoyés dans les décharges. Depuis janvier 2000, la législation suisse interdit l'enfouissement des déchets combustibles. La loi distingue 14 catégories de « déchets spéciaux » (déchets toxiques), subdivisées en